

Votre référent : Mr Arnaud PASQUER

Adresse : 16 rue des Renardières 44100 Nantes

Tél : 02 51 80 85 18

Email : nantes@apef.fr

Site web : www.apef.fr

Structure déclarée : SAP515403079

Structure agréée : SAP515403079

Structure autorisée : CD44/DAUT/PSD/SAAD/2020/78

Horaires d'ouverture :

Du lundi au Jeudi de 09h00 à 12h30 - 14h00 à 17h30 et le Vendredi de 9h00 à 12h30- 14h00-17h00 ouvert le samedi matin sur rendez vous uniquement.

Astreinte téléphonique en dehors des heures d'ouverture

Transports

Bus ligne 23, 10, 11 arrêt Zola

Tram arrêt égalité

Accès PMR : Oui

Organigramme

Gérant : Lionel Vivier

RA : Arnaud Pasquer

Responsable Administrative: Héloïse Besnard

Evaluatrice : Juliette Laquel

Autorités administratives :

DDETS : 12 boulevard Vincent Gâche, 44209 NANTES, France

ARS : 17 Boulevard Gaston Doumergue

CS 56238

44262 NANTES cedex 2

02 49 10 40 00

CD : 3 quai Ceineray BP 94109 44041 NANTES cedex 1

Zone d'intervention :

NANTES
ST HERBLAIN

Liste des partenariats et conventionnements :

Conseil départemental, CARSAT/CNAV, Caisses de retraites diverses, Réseau gérontologique, Inter Mutuelle Assistance (IMA), Vvv Ecoute et Solutions (RMA), Mutuaide, Europ Assistance France (EAF), VIAVITA, AXA, Filassistance, Fidélia, Mondial assistance, FOR ME et mutuelles diverses. Domiserve, Dhomplus, Les Opticiens Mobiles, Indépendance Royale, Famileat.

Informations complémentaires

- ✓ L'agence remet **gratuitement un devis personnalisé** au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et ses annexes.
- ✓ Le client peut bénéficier d'un **crédit d'impôt** de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Pour un accompagnement dans l'**exercice de vos droits**, vous pouvez contacter les **personnes qualifiées** du département (annexée à cette présente fiche tarifs), ainsi que le **Service Territorial de l'Autonomie** compétent.
- ✓ Si vous êtes témoin ou victime d'un acte de **maltraitance**, vous pouvez contacter les numéros d'urgences nationaux : 3977 (personnes âgées et en situation de handicap) - 3919 (femmes victimes de violences) - 119 (enfants). Plus **is** le livret d'accueil client.

Entreprise indépendante membre d'un réseau de franchise - V15 112025

SARL ALTER EGO au capital de € - Immatriculée au RCS de

Saint-Nazaire 44620 - Siège social : 16 rue des Renardières, 44100 Nantes, France

“ TARIFS GÉNÉRIQUES MODE PRESTATAIRE * ”

APEF NANTES

TARIFS HORAIRES			
	HT	TTC	TTC après crédit d'impôt**
MÉNAGE REPASSAGE			
Détente	29,55 €	32,50 €	16,25 €
Bien-être	30,45 €	33,50 €	16,75 €
Evasion	31,82 €	35,00 €	17,50 €
Ponctuel	34,55 €	38,00 €	19,00 €
AIDE A DOMICILE			
Aide + Accompagnements	30,45 €	33,50 €	16,75 €
Aide + Accompagnements ponctuel	30,45 €	33,50 €	16,75 €
GARDE D'ENFANTS			
Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	31,82 €	35,00 €	17,50 €
Garde d'enfants + 3 ans	30,45 €	33,50 €	16,75 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	31,82 €	35,00 €	17,50 €
BRICOLAGE			
Ponctuel	47,27 €	52,00 €	26,00 €
JARDINAGE			
Régulier	45,83 €	55,00 €	27,50 €
Ponctuel	45,83 €	55,00 €	27,50 €

Autres prestations :

	TTC	HT		TTC	HT
Démarches administratives	36,00 €	32,73 €	Téléassistance partenariat EA (à partir de)	29,90 €	24,92 €
Soins et promenade d'animaux de compagnie (***)	33,50 €	30,45 €	Assistance informatique	45,00 €	37,50 €
Cuisine à domicile	36,00 €	32,73 €	Présence et vigilance à domicile	36,00 €	30,00 €
Accompagnement véhiculé	33,50 €	30,45 €	Service repassage	34,00 €	30,90 €

(*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (**) Nos prestations donnent droit au crédit d'impôt selon les modalités de l'article 199. sexdecies du code des impôts.

(***) Pour personnes dépendantes. Les frais annexes hors frais kilométriques ne s'appliquent pas aux prestations d'assistance et financées.

Frais de gestion administrative mensuels : 12,00 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 0,96 € TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais d'intervacation de 3€ / prestation

Frais de rejet bancaire de 15€

les frais de gestion et d'intervacation ne s'appliquent pas aux prestations assistances et financées



TARIFS ASSISTANCE ET FINANÇÉS
“ MODE PRESTATAIRE *
APEF NANTES

TARIFS HORAIRES		
HT	TTC	TTC Après crédit d'impôt **

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

APA ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE Tarif APA 25,00 € TTC	Allocation attribuée par le Conseil Départemental à une personne âgée en perte d'autonomie. Objectif : prendre en charge tout ou partie de services d'aide à domicile. ✓ Avoir 60 ans et plus ✓ Rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. ✓ Résider régulièrement en France Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est inférieur ou égale à 100 % Il comprend le tarif APA + un reste à charge (% notifié par le Conseil Départemental) + 9,75 € TTC	32,94 €	34,75 €	50% du reste à charge de votre facture
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est supérieur à 100 % Il comprend le tarif APA + un reste à charge (% notifié par le Conseil Départemental) .	32,94 €	34,75 €	
PCH PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP Tarif PCH 25,00 € TTC	Aide financière attribuée par le Conseil Départemental, destinée à couvrir les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. ✓ Avoir de 20 à 60 ans ✓ Avoir des difficultés à réaliser des tâches essentielles de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour au moins 2 activités ✓ Résider régulièrement en France Ce tarif comprend le tarif PCH du Conseil Départemental + 9,75 € TTC	32,94 €	34,75 €	50% du reste à charge de votre facture

ASSISTANCE HORS PRISE EN CHARGE

Assistance aux personnes âgées	33,95 €	35,82 €	17,91 €
Assistance aux personnes en situation de handicap	33,95 €	35,82 €	17,91 €

CAISSES DE RETRAITE

CARSAT - Caisse retraite d'assurance et de la santé au travail	27,09 €	29,80 €	50% du reste à charge de votre facture
CARSAT - Caisse retraite d'assurance et de la santé au travail	27,09 €	29,80 €	
CNRACL - Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales	27,09 €	29,80 €	
MSA - Mutuelle sociale agricole	27,09 €	29,80 €	

(*) Le détail des prestations, des formules et des aides (les aides et montants sont attribués par les organismes financeur et ne dépendent pas d'APEF) sont précisées dans le livret d'accueil.

(**) Nos prestations donnent droit au crédit d'impôt selon les modalités de l'article 199. sexdecies du code des impôts.
Nos tarifs sont majorés de 25% les heures de nuit (22h - 7H), les dimanche et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 0,96 € TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)



DETAIL DES FORMULES APEF

Ménage / Repassage *	Détente	Bien-être	Evasion	Aide et Assistance à domicile	
				Aide *	Assistance **
MENAGE					
Dépoussiérer, aspirer, balayer et laver les sols	X	X	X		
Nettoyer le plan de travail, l'évier et laver la vaisselle	X	X	X		
Nettoyer et désinfecter les points d'eau (lavabo, sanitaires, baignoire, douche)	X	X	X		
Remplir, programmer et vider le lave-vaisselle	X	X	X		
Nettoyer les extérieurs des placards et appareils ménagers		X	X		
Faire les lits		X	X		
Nettoyer l'intérieur et le dessus des placards et appareils ménagers			X		
Entretenir les matériaux nobles (parquet, cuivre, cuir, argenteries, ...)			X		
Cirer et ranger les chaussures			X		
REPASSAGE					
Repasser et ranger les vêtements		X	X		
Repasser et ranger les matières délicates		X	X		
Repasser et ranger le linge de maison		X	X		
ENTRETIEN DU LINGE					
Trier, étendre, plier le linge		X	X		
Programmer le lave linge et le sèche linge		X	X		
Laver à la main, détacher, repasser des matières délicates			X		
Assurer la rotation du linge (serviettes de bain, de toilette) et changer les draps			X		
Entretenir la literie, les voilages et rideaux			X		
Apporter et récupérer au pressing			X		
Effectuer des travaux simples de couture			X		
GESTION DES COURSES					
Réceptionner la livraison de courses à domicile		X	X		
Ranger et conditionner les produits achetés		X	X		
Réaliser des courses à partir d'une liste ou en autonomie			X		
PREPARATION DES REPAS					
Préparer des repas simples		X	X		
Gérer les repas de la semaine en autonomie			X		
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE					
Vider, sortir et rentrer les poubelles	X	X	X		
Entretenir les plantes		X	X		
Nettoyer les fenêtres et vitres		X	X		
Entretenir la terrasse et le mobilier de jardin			X		
Maintenir une vigilance au domicile (fermer, ouvrir les volets, ramasser le courrier)			X		
ENTRETIEN DU LOGEMENT					
Nettoyer les sols et faire les poussières			X	X	
Nettoyer les sanitaires et les points d'eau			X	X	
Nettoyer les pièces de vie (cuisine, chambres, sanitaires, ...)			X	X	
Faire les lits et changer les draps			X	X	
Ranger et organiser les pièces			X	X	
GESTION DU LINGE					
Trier, laver, étendre, plier, repasser les vêtements et le linge de maison			X	X	
Effectuer des travaux simples de couture			X	X	
Accompagner dans la gestion du linge (achats, tri, etc)			X	X	
GESTION DES REPAS ET COURSES					
Organiser les repas (mettre la table, servir et débarasser, ...)			X	X	
Préparer un repas simple ou adapté (selon les besoins)			X	X	
Réaliser les courses (en autonomie ou à partir d'une liste)			X	X	
Ranger et conditionner les produits achetés			X	X	
Assister la prise des repas					X
ENTRETIEN CADRE DE VIE					
Nettoyer les fenêtres et les vitres			X	X	
Entretenir les plantes de balcon, terrasses et jardinières			X	X	
Vider et sortir les poubelles			X	X	
Maintenir une vigilance au domicile			X	X	
Soins et promenades d'animaux de compagnie ***			X	X	
ACTIVITES ET SORTIES					
Accompagner à des balades, courses, rdv médicaux, etc.			X	X	
Aider aux tâches administrative			X	X	
Réaliser des jeux, des temps de discussions, etc			X	X	
HYGIENE, CONFORT ET DEPLACEMENTS					
Aider à la petite toilette (lavage mains, dents, visage)					X
Aider à la toilette et aux changes					X
Aider à l'habillage et au déshabillage					X
Aider aux transferts (lever, coucher, déplacements)					X
Aider à la mobilité au domicile et à l'extérieur					X
Mise en beauté (lavage, séchage des cheveux, massage des mains et des pieds) ***			X	X	

* Prestations relevant de la déclaration en mode prestataire.

** Prestations relevant de l'autorisation en mode prestataire pour les personnes âgées, en situation de handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

*** Service relevant de la déclaration en mode prestataire et réservé uniquement aux personnes dépendantes.

* Pour les prestations ponctuelles, toutes les tâches peuvent être réalisées dans le respect de la fiche mission définie.

Garde d'enfants *	Enfants de + 3 et de - 3 ans **	Enfants - 18 ans en situation de handicap ***	Garde partagée ****	Jardinage / Bricolage
DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS				
Amener et aller chercher à l'école, à la garderie	X	X	X	
Amener et aller chercher aux activités extra-scolaires	X	X	X	
Amener et aller chercher à la crèche	X	X	X	
COURSES / REPAS				
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	X	X	
Préparer et aider à la prise des repas	X		X	
SOMMEIL				
Organiser les réveils et les couchers	X		X	
Organiser les siestes	X		X	
SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT				
Accompagner à la propreté	X		X	
Accompagner au bain, à la douche	X		X	
Accompagner dans la petite toilette	X		X	
Aider à l'habillage et au déshabillage	X		X	
Gérer les changes	X		X	
Garder les enfants malades	X	X	X	
DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE				
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludo-éducatives et des	X	X	X	
Aider aux devoirs	X	X	X	
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT				
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	X	X	X	
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	X	X	
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X	X	

* 3 enfants maximum par intervention

** Formule relevant du régime de la déclaration pour les enfants de + 3 ans et de l'agrément pour les enfants de - 3 ans pour la garde et l'accompagnement d'enfants.

*** Formule relevant du régime de l'agrément en mode prestataire pour les enfants de - 18 ans en situation de handicap. Sont exclus les actes d'assistance de la vie quotidienne.

**** Formule couvrant la garde d'enfants de 2, voir 3 familles alternativement au domicile de l'une et de l'autre.

V14 - 112025 - Annexe de la fiche tarifs de l'agence

La tonte	
Le désherbage	
Le ramassage des feuilles	
Le débroussaillage	
La plantation de petits végétaux	
La taille des haies, arbustes et arbres	
L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation	
Le déneigement des abords immédiats du domicile	
L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage ...)	
Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux	
L'entretien régulier des allées et des terrasses	
Le traitement des arbres et des arbustes	
L'application d'engrais et/ou d'amendements	
L'arrosage manuel des végétaux,	
La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires, ...	
L'entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières	
LE POTAGER	
La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle	
LE BRICOLAGE	
Démonter, monter des meubles simples	
Poser des étagères ou des tringles à rideaux	
Fixer un porte manteau, un abat jour, d'un cadre	
Resserrer une poignée de porte, remettre une latte de sommier, etc	
Aider au déplacement/installation de petit mobilier dans une pièce	
Petites retouches de joints de silicone dans la salle de bain (sans démontage)	
Installer des équipements de sécurité (capteur, détecteurs de fumée,)	

La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1^{er} septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.

Attention : La taille ou l'élagage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d'entretien courant effectué à hauteur d'homme, ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).